

## PROCESSUS N° 5 : GESTION DES IMMOBILISATIONS ET DES INVESTISSEMENTS

Activités	Compétences techniques	Compétences en organisation	Compétences en communication
<b>5.1 Collecter les informations nécessaires à la gestion des investissements.</b>	Identifier l'information (qualitative ou quantitative) utile pour l'évaluation de la rentabilité d'un investissement.	Organiser la collecte des données internes et externes nécessaires à l'évaluation.	Solliciter les partenaires internes pour l'obtention des données nécessaires aux calculs. Récupérer les informations utiles auprès de fournisseurs potentiels.
<b>5.2 Participer aux choix des investissements.</b>	Concevoir et mettre en œuvre des applications informatiques permettant la simulation.  Évaluer la rentabilité économique d'un projet d'investissement.  Mettre en œuvre les critères de choix d'investissement les plus conformes à la stratégie de la firme.		Présenter, aux demandeurs et aux ordonnateurs, un dossier comportant :  - une synthèse des calculs et des résultats ;  - des conclusions utiles à la prise de décision.
<b>5.3 Assurer le suivi comptable des immobilisations</b>	Contrôler les factures d'acquisition. Comptabiliser les acquisitions d'immobilisations. Justifier le choix des méthodes d'amortissement (mode, durée, base). Calculer et comptabiliser les amortissements des immobilisations. Apprécier l'opportunité de constituer des dépréciations des immobilisations et les comptabiliser.  Comptabiliser les cessions et les sorties d'actifs. Paramétrer et mettre en œuvre un logiciel ou un module de gestion des immobilisations.	Organiser un inventaire physique et respecter les procédures de contrôle interne.  Recueillir des informations permettant d'évaluer les dépréciations des immobilisations.	Expliquer les causes des différences d'inventaire.

### Conditions de réalisation

<b>Cadre de travail</b>	Une situation professionnelle caractérisée par l'utilisation de modèles mathématiques, un travail collaboratif, des interlocuteurs nombreux et des règles de gestion strictes imposées par la Direction. Le degré d'autonomie dépend de la taille et du secteur de l'entreprise, de l'appartenance à un groupe.
<b>Ressources</b>	Documents internes précisant les règles de gestion. Poste informatique muni d'un ensemble d'applications bureautiques et de logiciels professionnels, permettant le travail en groupe et l'accès à des sources externes de données.

### Critères de performance

***Dans la conduite du travail :***

Aptitude à travailler en groupe, à respecter les règles internes, à obtenir l'information souhaitée.

Qualité du contrôle interne.

Maîtrise des outils informatiques.

***Dans la production et la communication de l'information :***

Pertinence des grandeurs fournies dans les études prévisionnelles, dans la constitution des dépréciations.

Exactitude des calculs, des contrôles, des enregistrements comptables.

Pertinence des justifications et des commentaires.

Adaptation des messages, écrits ou oraux, au contexte de communication.

**CONNAISSANCES ASSOCIÉES AU PROCESSUS 5 :  
GESTION DES IMMOBILISATIONS ET DES INVESTISSEMENTS**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>5.1. Collecter les informations nécessaires à la gestion des investissements</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> La notion d'investissement. La typologie des investissements.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> Les méthodes de sélection des fournisseurs. Les sources de documentation fiscale relative à l'investissement.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> La recherche d'information auprès des fournisseurs.</p>	<p>L'élaboration d'un cahier des charges est exclue.</p> <p>Les connaissances s'appuient sur les contenus du référentiel de français correspondants et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>
<p><b>5.2. Participer au choix des investissements</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b> La décision d'investir - choix d'investissement et choix de financement - enjeux : création de valeur et risque La rentabilité d'un projet d'investissement - le mode de calcul des flux nets de trésorerie générés par le projet - les critères de décision en avenir certain : la valeur actuelle nette, la valeur future, le taux interne de rentabilité, le délai de récupération du capital investi. Le choix entre plusieurs projets : hypothèses, modalités, conclusions. Les critères de décision en avenir aléatoire : rentabilité attendue et risque</p> <p>Les techniques de simulation, l'utilisation des fonctions financières et des fonctionnalités de résolution du tableur appliquées au choix des investissements.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Les techniques de rédaction et de production de messages écrits. L'élaboration d'une argumentation.</p>	<p>Le choix du financement est étudié dans le processus 6.</p> <p>L'influence de la variation de besoin en fonds de roulement et les cas de résultat déficitaire sont inclus. L'incidence fiscale se limite à la prise en compte de l'impôt sur les sociétés.</p> <p>On se limite à des projets de même durée.</p> <p>En liaison avec le programme de mathématiques. Limiter à l'application de probabilités discrètes aux flux annuels et au calcul de l'espérance mathématique (rentabilité attendue) et de l'écart type (risque) de la valeur actuelle nette.</p> <p>Les connaissances s'appuient sur les contenus du référentiel de français correspondant et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p><b>5.3. Assurer le suivi comptable des immobilisations</b></p>	<p><b>Connaissances techniques</b></p> <p>Les critères de définition et de comptabilisation d'une immobilisation</p> <p>La valeur d'entrée d'une immobilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelle ;</li> <li>- corporelle ;</li> <li>- financière.</li> </ul> <p>L'analyse des immobilisations par composants (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie)</p> <p>Le concept d'amortissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- base d'amortissement prenant ou non en compte une valeur résiduelle</li> <li>- méthodes d'amortissement</li> <li>- durée d'utilisation</li> <li>- distinction entre amortissement comptable et amortissement fiscal</li> <li>- détermination des amortissements dérogatoires</li> <li>- plans d'amortissement</li> </ul> <p>Le concept de dépréciation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tests de dépréciation, valeur actuelle (valeur d'usage ou valeur vénale)</li> <li>- modalités de détermination de la dépréciation</li> <li>- prise en compte de la dépréciation dans le plan d'amortissement.</li> </ul> <p>La comptabilisation des cessions d'immobilisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles ;</li> <li>- corporelles ;</li> <li>- financières.</li> </ul> <p>La mise en œuvre d'un logiciel de gestion des immobilisations.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>Le contrôle interne des immobilisations.</p> <p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les outils et techniques de la communication écrite et orale adaptés aux interlocuteurs internes.</p>	<p>Ne sont envisagées que les immobilisations acquises à titre onéreux, en application d'un contrat de crédit-bail ou produites par l'entreprise.</p> <p>Les coûts d'emprunts et les coûts de démantèlement sont exclus de l'étude.</p> <p>Exclure les acquisitions d'immobilisations par contrat de rente viagère et redevances à payer</p> <p>L'évaluation par équivalence des titres de sociétés contrôlées est exclue.</p> <p>Les amortissements différés sont exclus.</p> <p>La mesure de simplification pour les PME concernant la durée d'amortissement des immobilisations non décomposables est incluse dans l'étude.</p> <p>La modification du plan d'amortissement est limitée au cas de la variation de la consommation des unités d'œuvre.</p> <p>Pour la détermination de la valeur actuelle, l'actualisation des flux de trésorerie est exclue.</p> <p>Pour les tests de dépréciation, les valeurs (d'usage et vénale) sont fournies.</p> <p>Pour les dépréciations, les conséquences comptables des divergences entre les réglementations comptables et fiscales ne sont pas prises en compte.</p> <p>Pour les immobilisations amortissables, l'étude est limitée à la constatation d'une seule dépréciation et à sa conséquence sur la base amortissable de l'exercice suivant.</p> <p>Les cessions d'immeubles et les mises au rebut sont incluses.</p> <p>Les cessions d'immobilisations amortissables avec dépréciation et les cessions d'immobilisations subventionnées sont exclues.</p> <p>Les cas de sinistre, d'expropriation, de cession de titres immobilisés de l'activité du portefeuille (T.I.A.P.) sont exclus.</p> <p>Seul l'inventaire physique est envisagé.</p> <p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>

# Rapport sur les modifications apportées aux référentiels des compétences et des connaissances du processus 5 « Gestion des investissements et des immobilisations » du BTS CGO

## 1. Les objectifs

Intégrer dans ce processus, pour les compétences et connaissances, les conséquences des évolutions de réglementation comptable en matière d'évaluation et comptabilisation des actifs, des amortissements et des dépréciations. Cela signifie :

- modifier des compétences et connaissances déjà intégrées,
- intégrer des compétences et des connaissances nouvelles.

## 2. Les difficultés

Elles ont été de quatre ordres :

- évaluer les exigences professionnelles,
- fixer des limites à la prise en compte de certaines difficultés comptables et fiscales,
- partager certaines compétences et connaissances entre des processus très liés, notamment en matière d'amortissement (divergences entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal),
- mesurer le poids des ajouts dans le référentiel au regard de l'horaire dédié à l'enseignement des contenus de ce processus.

## 3. Les arbitrages

Sur le principe, il a été décidé d'intégrer ces nouvelles règles dans leur intégralité (exigence professionnelle).

Cependant, des cas de complications trop importantes pour ce niveau de formation, ont été exclus ou limités :

- le traitement de la dépréciation des immobilisations amortissables a été limité à une seule modification de valeur nette comptable (donc une seule conséquence sur la base amortissable),
- les difficultés liées aux éventuelles divergences entre la dépréciation comptable et la dépréciation fiscale ont été exclues.

Les points pour lesquels de fortes liaisons existaient entre le processus 3 et le processus 5 ont été inscrits dans chaque processus. La documentation pédagogique précise que chaque équipe pédagogique doit fixer leur répartition en concertation entre les professeurs concernés. L'objectif de l'épreuve E4, destinée à évaluer conjointement les compétences relevant des deux processus (entre autres), doit être évidemment intégré dans la formation des étudiants.

## 4. Les modifications opérées

Les documents joints :

- version initiale corrigée (ajouts en bleu et suppressions en rouge barré),
  - version définitive,
- permettent de mesurer précisément les modifications apportées à ce processus.

### 4.1 Les modifications apportées aux compétences

Les nouvelles règles comptables exigent une analyse des modalités d'amortissement des immobilisations, notamment au regard des conditions d'utilisation dans l'entreprise. Il apparaît donc que le comptable doit être en mesure d'apprécier et de justifier les modalités d'amortissement des immobilisations.

Aussi, la compétence « Justifier le choix des méthodes d'amortissement (mode, durée, base) » a été intégrée dans l'activité « 5.3 Assurer le suivi comptable des immobilisations ».

Aucune autre modification n'a été apportée. Cependant, il apparaît que le comptable doit également, avec les services utilisateurs concernés, être en mesure de participer à la définition des modalités techniques de l'amortissement économique. Les compétences correspondantes, déjà inscrites dans le référentiel, doivent intégrer cette nouvelle dimension.

## **4.2 Les modifications apportées aux connaissances**

Elles sont nombreuses. On peut relever les points suivants intégrés dans l'activité « 5.3 Assurer le suivi comptable des immobilisations » :

**1) Sur l'entrée des immobilisations dans les actifs :**

- l'analyse des immobilisations par composants (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie),
- la prise en compte d'une éventuelle valeur résiduelle dans la base d'amortissement.

**2) Sur le concept d'amortissement, ont été intégrés notamment :**

- la distinction entre amortissement comptable et amortissement fiscal et ses conséquences en matière d'amortissements dérogatoires (les réintégrations fiscales sont traitées en P3),
- la modification du plan d'amortissement (limitée cependant au cas de la variation de la consommation des unités d'œuvre),
- la mesure de simplification pour les PME concernant la durée d'amortissement des immobilisations.

**3) Sur le concept de dépréciation, ont été intégrées notamment :**

- les tests de dépréciation,
- la prise en compte de la dépréciation dans le plan d'amortissement (limitée cependant à une seule incidence).

Des exclusions ont été définies :

- la détermination de la valeur actuelle par les flux de trésorerie,
- les conséquences comptables des divergences entre les règlementations comptables et fiscales,

**4) Les cessions d'immobilisations :**

On peut signaler l'exclusion inscrite pour les immobilisations amortissables ayant été dépréciées et pour les immobilisations subventionnées.

Pour conclure, signalons la suppression de l'étude du taux de rentabilité dans l'activité « 5.2. Participer au choix des investissements ».

**PROCESSUS N° 5 : GESTION DES IMMOBILISATIONS ET DES INVESTISSEMENTS**

Activités	Compétences techniques	Compétences en organisation	Compétences en communication
<b>5.1 Collecter les informations nécessaires à la gestion des investissements.</b>	Identifier l'information (qualitative ou quantitative) utile pour l'évaluation de la rentabilité d'un investissement.	Organiser la collecte des données internes et externes nécessaires à l'évaluation.	Solliciter les partenaires internes pour l'obtention des données nécessaires aux calculs. Récupérer les informations utiles auprès de fournisseurs potentiels.
<b>5.2 Participer aux choix des investissements.</b>	Concevoir et mettre en œuvre des applications informatiques permettant la simulation. Évaluer la rentabilité économique d'un projet d'investissement. Mettre en œuvre les critères de choix d'investissement les plus conformes à la stratégie de la firme.		Présenter, aux demandeurs et aux ordonnateurs, un dossier comportant :  - une synthèse des calculs et des résultats ; - des conclusions utiles à la prise de décision.
<b>5.3 Assurer le suivi comptable des immobilisations</b>	Contrôler les factures d'acquisition. Comptabiliser les acquisitions d'immobilisations.  Justifier le choix des méthodes d'amortissement (mode, durée, base). Calculer et comptabiliser les amortissements des immobilisations. Apprécier l'opportunité de constituer des <b>dépréciations</b> des immobilisations et les comptabiliser.  Comptabiliser les cessions et les sorties d'actifs. Paramétrer et mettre en œuvre un logiciel ou un module de gestion des immobilisations.	Organiser un inventaire physique et respecter les procédures de contrôle interne.  Recueillir des informations permettant d'évaluer les dépréciations des immobilisations.	Expliquer les causes des différences d'inventaire.

### Conditions de réalisation

<b>Cadre de travail</b>	Une situation professionnelle caractérisée par l'utilisation de modèles mathématiques, un travail collaboratif, des interlocuteurs nombreux et des règles de gestion strictes imposées par la Direction. Le degré d'autonomie dépend de la taille et du secteur de l'entreprise, de l'appartenance à un groupe.
<b>Ressources</b>	Documents internes précisant les règles de gestion. Poste informatique muni d'un ensemble d'applications bureautiques et de logiciels professionnels, permettant le travail en groupe et l'accès à des sources externes de données.

### Critères de performance

***Dans la conduite du travail :***

Aptitude à travailler en groupe, à respecter les règles internes, à obtenir l'information souhaitée.

Qualité du contrôle interne.

Maîtrise des outils informatiques.

***Dans la production et la communication de l'information :***

Pertinence des grandeurs fournies dans les études prévisionnelles, dans la constitution des dépréciations.

Exactitude des calculs, des contrôles, des enregistrements comptables.

Pertinence des justifications et des commentaires.

Adaptation des messages, écrits ou oraux, au contexte de communication.

**CONNAISSANCES ASSOCIÉES AU PROCESSUS 5 :  
GESTION DES IMMOBILISATIONS ET DES INVESTISSEMENTS**

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<b>5.1. Collecter les informations nécessaires à la gestion des investissements</b>	<p><b>Connaissances techniques</b> La notion d'investissement. La typologie des investissements.</p> <p><b>Connaissances en organisation</b> Les méthodes de sélection des fournisseurs. Les sources de documentation fiscale relative à l'investissement.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> La recherche d'information auprès des fournisseurs.</p>	<p>L'élaboration d'un cahier des charges est exclue.</p> <p>Les connaissances s'appuient sur les contenus du référentiel de français correspondants et sont mises en œuvres à l'occasion de situations pratiques.</p>
<b>5.2. Participer au choix des investissements</b>	<p><b>Connaissances techniques</b> <b>La décision d'investir</b> <b>- choix d'investissement et choix de financement</b> <b>- enjeux : création de valeur et risque</b> La rentabilité d'un projet d'investissement en avenir certain. - le mode de calcul des flux nets de trésorerie générés par le projet - les critères de décision : la valeur actuelle nette, <b>la valeur future</b>, le taux interne de rentabilité, <del>le taux de rentabilité</del>, le délai de récupération du capital investi. Le choix entre plusieurs projets : hypothèses, modalités, conclusions. <b>Les critères de décision en avenir aléatoire : rentabilité attendue et risque</b></p> <p>Les techniques de simulation, l'utilisation des fonctions financières et des fonctionnalités de résolution du tableur appliquées au choix des investissements.</p> <p><b>Connaissances en communication</b> Les techniques de rédaction et de production de messages écrits. L'élaboration d'une argumentation.</p>	<p><b>Le choix du financement est étudié dans le processus 6.</b></p> <p>L'influence de la variation de besoin en fonds de roulement et les cas de résultat déficitaire sont inclus. L'incidence fiscale se limite à la prise en compte de l'impôt sur les sociétés.</p> <p>On se limite à <b>des projets</b> de même durée.</p> <p><b>En liaison avec le programme de mathématiques. Limiter à l'application de probabilités discrètes aux flux annuels et au calcul de l'espérance mathématique (rentabilité attendue) et de l'écart type (risque) de la valeur actuelle nette.</b></p> <p>Les connaissances s'appuient sur les contenus du référentiel de français correspondant et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>
<b>5.3. Assurer le suivi comptable des immobilisations</b>	<p>Connaissances techniques <del>La distinction entre une immobilisation et une charge.</del> <b>Les critères de définition et de comptabilisation d'une immobilisation</b> <del>Les charges à répartir sur plusieurs exercices</del></p>	

Activités	Connaissances associées (notions, concepts, méthodes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
	<p>La valeur d'entrée d'une immobilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelle ;</li> <li>- corporelle ;</li> <li>- financière.</li> </ul> <p>L'analyse des immobilisations par composants (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie)</p>	<p>Ne sont envisagées que les immobilisations acquises à titre onéreux, en application d'un contrat de crédit-bail ou produites par l'entreprise.</p> <p>Les coûts d'emprunts et les coûts de démantèlement sont exclus de l'étude.</p> <p>Exclure les acquisitions d'immobilisations par contrat de rente viagère et redevances à payer</p> <p>L'évaluation par équivalence des titres de sociétés contrôlées est exclue.</p>
	<p>Le concept d'amortissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- base d'amortissement prenant ou non en compte une valeur résiduelle</li> <li>- méthodes d'amortissement</li> <li>- durée d'utilisation</li> <li>- distinction entre amortissement comptable et amortissement fiscal</li> <li>- détermination des amortissements dérogatoires</li> <li>- plans d'amortissement</li> <li>- intérêt et limites.</li> </ul>	<p>Les amortissements <del>réellement</del> différés sont exclus.</p> <p>La mesure de simplification pour les PME concernant la durée d'amortissement des immobilisations non décomposables est incluse dans l'étude.</p> <p>La modification du plan d'amortissement est limitée au cas de la variation de la consommation des unités d'œuvre.</p>
	<p>Le concept de dépréciation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tests de dépréciation, valeur actuelle (valeur d'usage ou valeur vénale)</li> <li>- modalités de détermination de la dépréciation</li> <li>- prise en compte de la dépréciation dans le plan d'amortissement.</li> </ul> <p><del>La détermination des amortissements et des dépréciations des éléments d'actif immobilisés.</del></p> <p><del>L'amortissement exceptionnel</del></p>	<p>Pour la détermination de la valeur actuelle, l'actualisation des flux de trésorerie est exclue.</p> <p>Pour les tests de dépréciation, les valeurs (d'usage et vénale) sont fournies.</p> <p>Pour les dépréciations, les conséquences comptables des divergences entre les règlementations comptables et fiscales ne sont pas prises en compte.</p> <p>Pour les immobilisations amortissables, l'étude est limitée à la constatation d'une seule dépréciation et à sa conséquence sur la base amortissable de l'exercice suivant.</p>
	<p>La comptabilisation des cessions d'immobilisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles ;</li> <li>- corporelles ;</li> <li>- financières.</li> </ul>	<p>Les cessions d'immeubles et les mises au rebut sont incluses.</p> <p>Les cessions d'immobilisations amortissables avec dépréciation et les cessions d'immobilisations subventionnées sont exclues.</p> <p>Les cas de sinistre, d'expropriation, de cession de titres immobilisés de l'activité du portefeuille (T.I.A.P.) sont exclus.</p>
	<p>La mise en œuvre d'un logiciel de gestion des immobilisations.</p>	
	<p><b>Connaissances en organisation</b></p> <p>Le contrôle interne des immobilisations.</p>	<p>Seul l'inventaire physique est envisagé.</p>
	<p><b>Connaissances en communication</b></p> <p>Les outils et techniques de la communication écrite et orale adaptés aux interlocuteurs internes.</p>	<p>Ces connaissances prennent appui sur les contenus correspondants du référentiel de français et sont mises en œuvre à l'occasion de situations pratiques.</p>